

Communiquer avec les institutions représentatives du personnel

2 jours - 14 heures

Code formation : ADHGRH0087



adhara.fr

Objectifs

Identification des différents acteurs, leur rôle, leur motivation. Les différences syndicales. Les crédos des uns et des autres face à la logique d'entreprise. Comment réagir face aux différentes institutions représentatives du personnel. Les différents comportements à adopter.

Participants

Responsable RH, Directeur RH, Président du CSE, Cadres représentant l'employeur ou devant encadrer ou manager un ou plusieurs représentants du personnel, représentants du personnel.

Prérequis

Pas de prérequis pour cette formation

Pédagogie

La pédagogie est basée sur le principe de la dynamique de groupe avec alternance d'apports théoriques, de phases de réflexion collectives et individuelles, d'exercices, d'études de cas et de mises en situations observées. Formation / Action participative et interactive : les participants sont acteurs de leur formation notamment lors des mises en situation car ils s'appuient sur leurs connaissances, les expériences et mettront en œuvre les nouveaux outils présentés au cours de la session.

Remarques

Cette formation offre la possibilité d'une journée de retour sur expérience : Cette journée complémentaire favorise l'application pratique des concepts enseignés, garantissant ainsi une mise en œuvre réussie dans votre environnement professionnel. Nos conseillers sont à votre disposition pour plus d'information à ce sujet.

Certification

Profil de l'intervenant

Consultant-formateur expert. Suivi des compétences techniques et pédagogiques assuré par nos services.

Moyens techniques

Encadrement complet des stagiaires durant la formation. Espace d'accueil, configuration technique des salles et matériel pédagogique dédié pour les formations en centre. Remise d'une documentation pédagogique papier ou numérique à échéance de la formation.

Méthodes d'évaluation des acquis

Un contact téléphonique est systématiquement établi avec le stagiaire ou la personne chargée de son inscription afin de définir le positionnement. Si besoin, un questionnaire est adressé pour valider les prérequis en correspondance et obtenir toute précision nécessaire permettant l'adaptation de l'action. Durant la formation, des exercices individuels et collectifs sont proposés pour évaluer et valider les acquis du stagiaire. La feuille d'émargement signée par demi-journée ainsi que l'évaluation des acquis sont adressées avec la facture.

Programme

Communiquer avec les institutions représentatives du personnel

2 jours - 14 heures

Code formation : ADHGRH0087



adhara.fr

Rôle des représentants du personnel

Le CSE, d'Établissement, d'Entreprise
Les Représentants de Proximité
Le CSE SSCT, la CSSCT

Le cadre légal

Qui fait quoi
Revendication
Négociation
Défense des salariés

Comprendre le rôle et la logique syndicale

Les différentes stratégies
Les différences syndicales
L'anticipation des conflits sociaux

Evaluation des partis en présence

Choix et motivations
Les attitudes habituelles
Les tactiques et techniques
Les attentes des parties en présence
Les rapports de force

Mise en place d'une communication efficace

L'écoute
La communication directe
La négociation informelle
La personnalisation des relations

Les comportements à avoir et à gérer

Gérer son stress
Gérer le stress des autres
Gérer les situations difficiles
Gérer les situations et comportements agressifs et difficiles